

		LOT / ILOT			
					surface du lot / de l'ilot [ares]
surface d'emprise au sol [m ²]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m ²]
surface du scellement du sol [m ²]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions					hauteur des constructions [m]

 délimitation du PAP
 délimitation des différentes zones du PAG

----- terrain existant
----- terrain remodelé

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2,...R	nombre d'étages en retrait
+1,2,...C	nombre de niveaux sous combles
+1,2,...S	nombre de niveaux en sous-sol

hc-x	hauteur à la corniche de x mètres
ha-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x	hauteur au faîte de x mètres

x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

x-u x logements de type unifamilial
x-b x logements de type bifamilial
x-c x logements de type collectif

tp	toiture plate
tx (y%-z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
	orientation du faîte

	alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
	limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
	alignement obligatoire pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
	limites de surfaces constructibles pour avant-corps

☐ lot projeté
 ☐ filot projeté
☐ terrains cédés au domaine public communal

$\min x\%$	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
$x\% \leq y\%$	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
$x\%$	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

	espace vert privé
	espace vert public
	aire de jeux couverte au public
	espace extérieur pouvant être scellé
	voie de circulation motorisée
	espace pouvant être dédié au stationnement
	chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

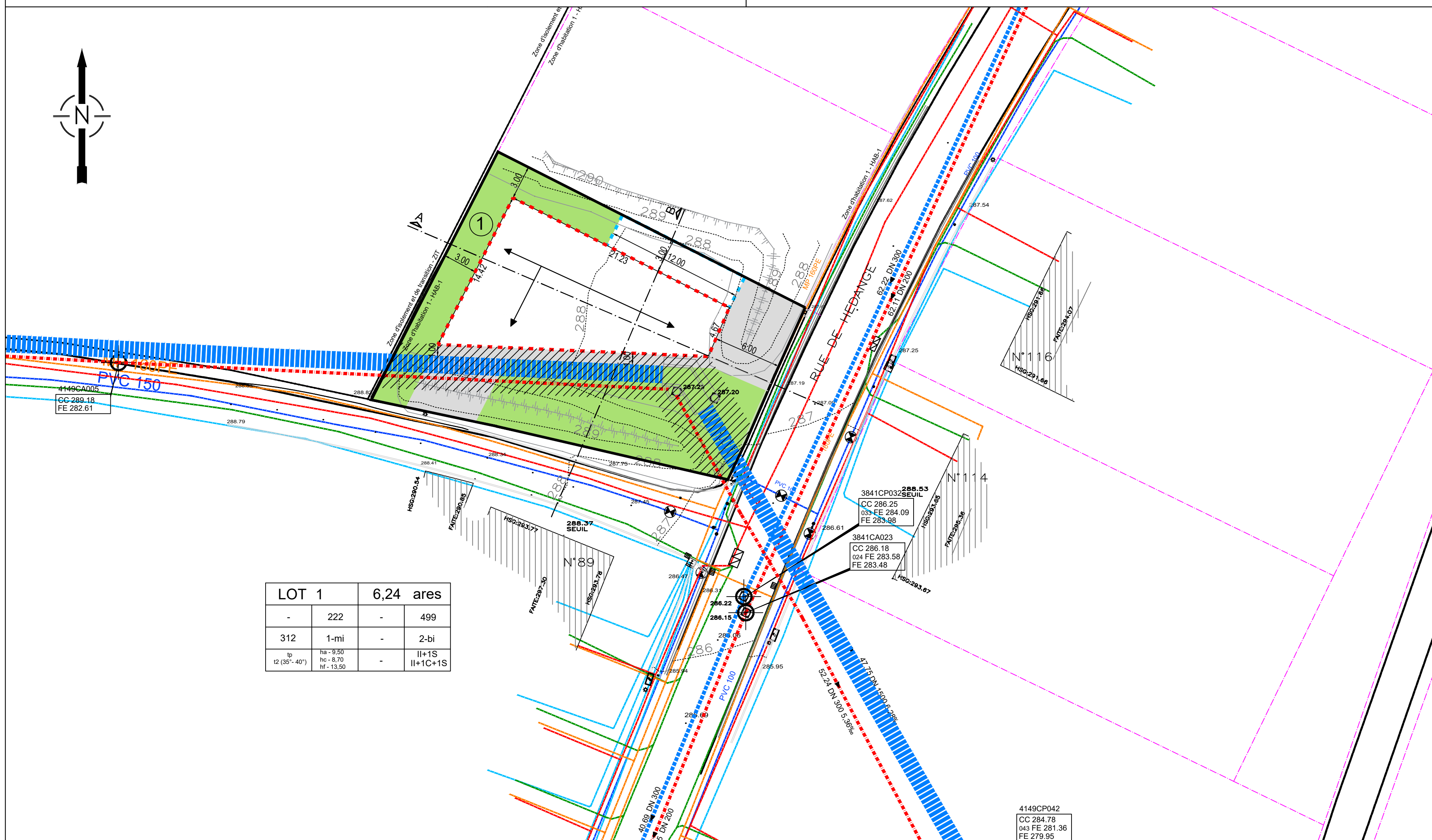
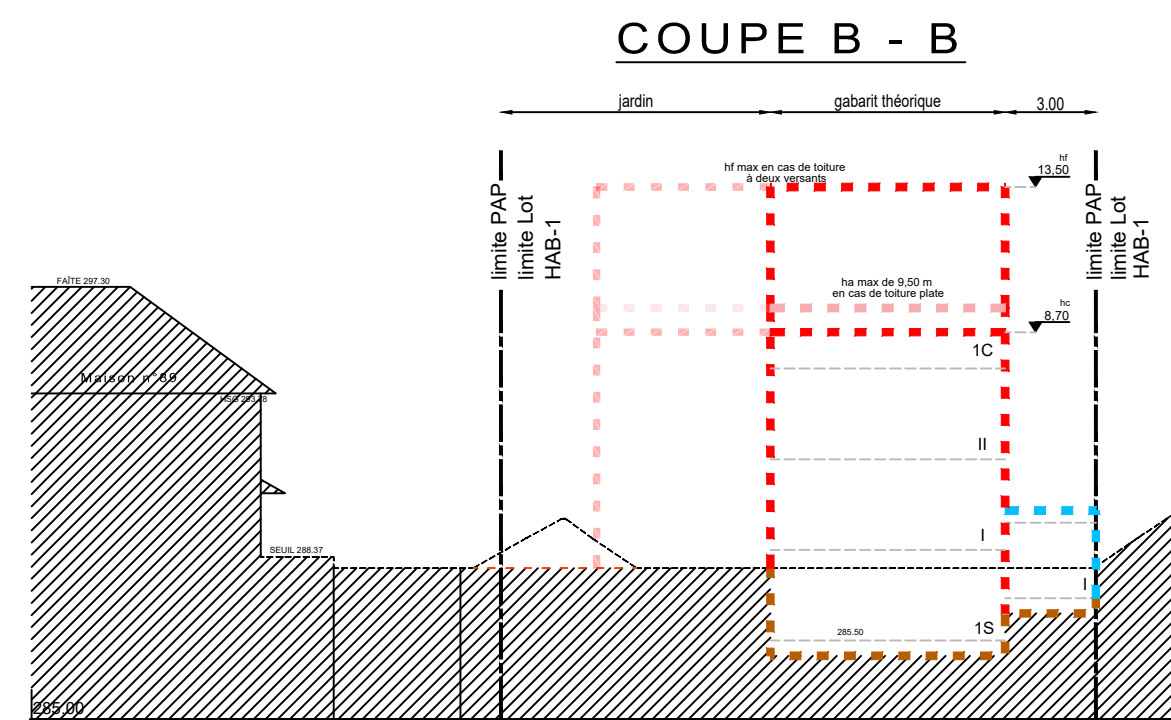
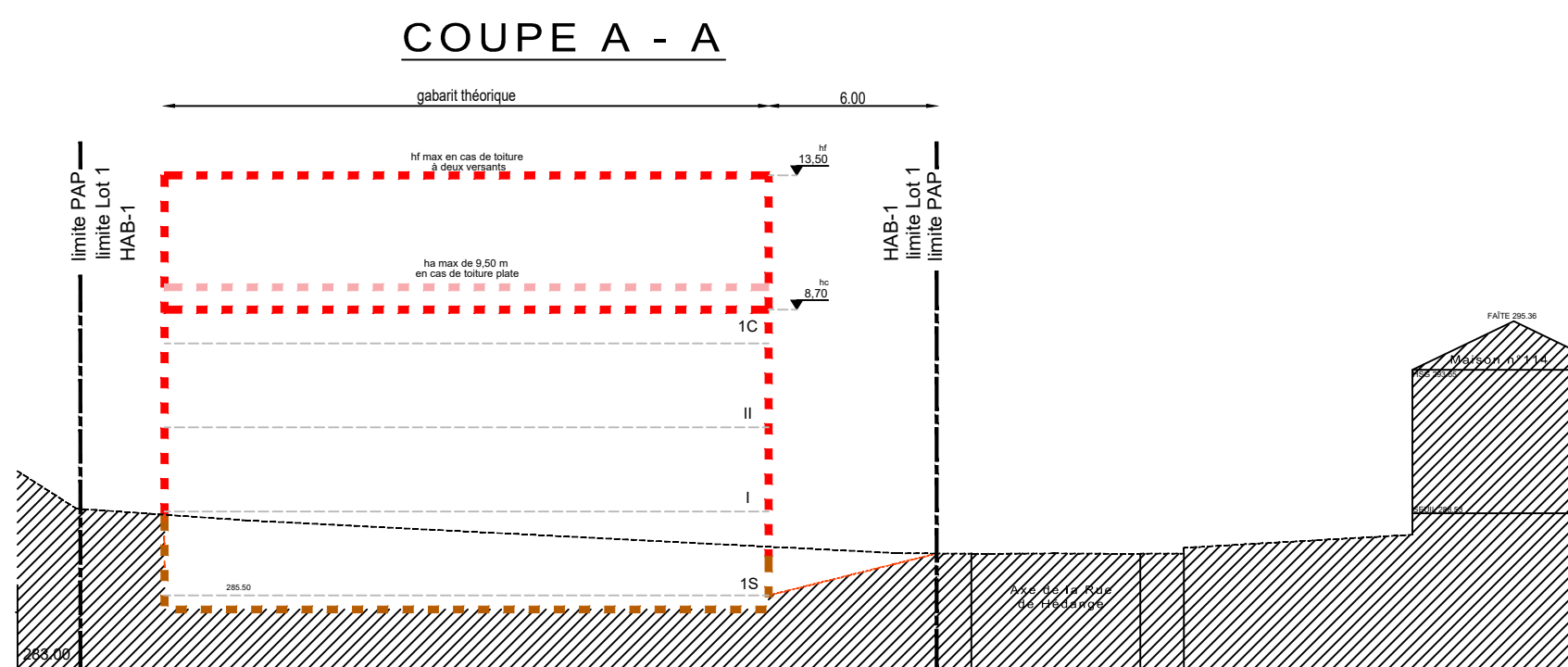
		arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
		haie projetée / haie à conserver
		muret projeté / muret à conserver

	servitude de type urbanistique (servitude "couloirs et espaces réservés - couloirs pour projets routiers")
	servitude écologique
	servitude de passage
	élément bâti ou naturel à sauvegarder

	rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux usées
	fossé ouvert pour eaux pluviales

	limite parcellaire (parcelles inscrites à l'ACT)
	construction existante
	canalisation pour eaux pluviales existante
	canalisation pour eaux usées existante
	caniveaux de drainage
	bouches d'égout
	limite supérieure en cas de construction à trois niveaux

Périmètre PAP : 6,24 ares
Surface PAP dans la zone du PAG (HAB-1) : 6,24 ares



© Origine Cadastre: droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2015) - copie et reproduction interdites

c	COB	29.03.2023	MUR	Correction coupe A-A	
b	COB	29.03.2023	MUR	Modification du PAP approuvé, réf.: 19117/10C du 16 juillet 2022	
a	COB	29.03.2023	MUR	Adaptations suite à l'avis CE, réf.: 19117/10C du 16 juillet 2022	
INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CAD: 201042-13-000 001c.dwg

M. OUVRAGE : Monsieur Lisé Pierre

Dessiné par : CBO	Signature :
Date : 03.2022	

PROJET : P.A.P. 'Rue de Hédange' à Schiffflange

Contrôlé par : TMO	Signature :
Date : 03/2022	

OBJET : Projet d'aménagement particulier
partie graphique

Responsable : MUR	Signature :
Date : 03.2022	

best Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Tél. : 349090 Fax: 349433
INGENIEURS-CONSEILS E-mail : best@best.lu

Echelle : 1 : 250

N° DU PLAN :
201042-13-100 001c